
LES CAHIERS DU CERMTRI

Centre d'Etudes et
de Recherches
sur les Mouvements
Trotskyistes
et Révolutionnaires
Internationaux

3, rue Meissonnier
93500 Pantin - France
01 49 91 44 83
cermtri@wanadoo.fr
<http://www.trotsky.com.fr>

DOSSIER (2)

Russie, 1917 Les problèmes concrets du pouvoir

- L'économie soviétique
et la transition :
quelques leçons de la NEP
- Les syndicats et l'État ouvrier

N° 165

Octobre 2017

ISSN 0292 - 4943

6 €

● Document 7

Du rôle et des tâches des syndicats dans les conditions de la nouvelle politique économique

Décision du comité central
du parti communiste russe
(bolchevique)
du 12 janvier 1922

Résolution publiée
dans *Bulletin communiste*, n° 8,
année 1922

1. La nouvelle politique économique et les syndicats

La nouvelle politique économique apporte une série de changements essentiels dans la situation du prolétariat et, par conséquent, dans celle des syndicats. L'immense majorité des moyens de production dans l'industrie et les transports reste aux mains de l'Etat prolétarien. Avec la nationalisation du sol, ce fait montre que la nouvelle politique économique ne change pas l'essence de l'Etat ouvrier, en changeant toutefois, essentiellement, les méthodes et les formes de construction socialiste, puisqu'elle admet la compétition économique entre le socialisme en construction et le capitalisme tendant à renaître sur la base du ravitaillement des millions de paysans par le marché.

Les changements de formes dans la construction socialiste sont dus à ce fait que, dans toute la politique de transition du capitalisme au socialisme, le Parti communiste et le pouvoir des soviets appliquent, actuellement, pour assurer cette transition, des procédés d'un genre particulier ; ils agissent sous maints rapports par des moyens différents de ceux d'autrefois ; ils conquièrent une série de positions, pour ainsi dire, par un « nouveau mouvement tournant » ; ils opèrent un recul pour pouvoir, mieux préparés, reprendre l'offensive contre le capitalisme.

En particulier, aujourd'hui sont autorisés et se développent le commerce libre et le capitalisme, qui

doivent être soumis à la réglementation de l'Etat ; et, d'autre part, les entreprises d'Etat, socialisées, adoptent le principe dit du rendement commercial, c'est-à-dire qu'elles se mettent sur le pied commercial ; cela, étant donné le retard culturel et l'épuisement général du pays, ne manquera pas d'aboutir dans une mesure plus ou moins grande, à opposer, dans l'esprit des masses, l'administration des entreprises en question aux ouvriers qui y sont occupés.

2. le capitalisme d'État dans l'état prolétarien et les syndicats

L'Etat prolétarien ne peut, sans changer son essence, admettre la liberté du commerce et le développement du capitalisme que dans une certaine mesure, et seulement à la condition que le commerce privé et le capital privé soient soumis à la réglementation de l'Etat (surveillance, contrôle, détermination des formes, de l'ordre, etc.). Le succès de cette réglementation ne dépend pas seulement du pouvoir d'Etat, il dépend encore plus du degré de maturité du prolétariat et des masses laborieuses en général, puis du niveau de culture, etc.

Mais le succès de cette réglementation fût-il complet, l'opposition des intérêts de classes du travail et du capital demeure entière. Dès lors, une des tâches les plus importantes des syndicats est de défendre, dans tous les domaines et par tous les moyens, les intérêts de classe du prolétariat dans sa lutte contre

le capital. Cette tâche doit être mise ouvertement au premier plan, l'appareil syndical doit être réorganisé, modifié ou complété en conséquence (des commissions de conflits, des fonds de grève, des caisses de secours mutuel, etc., doivent y être constitués ou, plus exactement, constitués au fur et à mesure).

3. Les entreprises d'État adoptant le principe dit du rendement commercial et les syndicats

L'adoption du principe dit du rendement commercial par les entreprises d'État est inévitablement et indissolublement liée à la nouvelle politique économique ; ce type d'entreprises deviendra nécessairement, dans un proche avenir, prédominant, sinon exclusif. En fait, cela signifie, lorsque la liberté du commerce est autorisée et se développe, que les entreprises d'État sont mises, dans une notable mesure, sur un pied commercial. Cette circonstance, vu la nécessité impérieuse d'augmenter le rendement du travail, d'obtenir que chaque entreprise d'État ne travaille pas à perte mais à bénéfice ; vu les inévitables rivalités d'intérêts entre les entreprises et les excès de zèle administratif, cette circonstance engendre forcément une certaine opposition d'intérêts quant aux conditions de travail à l'entreprise, entre la masse des ouvriers et les directeurs, les administrateurs des entreprises d'État ou les administrations dont elles relèvent.

Aussi bien, en ce qui concerne les entreprises socialisées, les syndicats ont le devoir absolu de défendre les intérêts des travailleurs, de contribuer, dans la mesure du possible, à leur mieux-être matériel, de redresser constamment les fautes et les exagérations des organismes économiques, lorsqu'elles procèdent d'une déformation bureaucratique de l'appareil d'État.

4. La différence essentielle entre la lutte de classe du prolétariat dans un état qui reconnaît la propriété privée du sol, des fabriques, etc., et ou le pouvoir politique est aux mains de la classe des capitalistes, et la lutte économique du prolétariat dans l'État qui ne reconnaît pas la propriété privée du sol et de la plupart des grosses entreprises, dans l'État où le pouvoir politique est aux mains du prolétariat

Tant qu'existent les classes, la lutte de classes est inéluctable. Dans la période de transition du capitalisme au socialisme, l'existence des classes est inévitable, et le programme du PCR précise avec la plus grande netteté que nous ne faisons que les premiers pas pour passer du capitalisme au socialisme. Voilà pourquoi le Parti communiste et le pouvoir des soviets, de même que les syndicats, doivent reconnaître ouvertement que la lutte économique existe et qu'elle est

inéluctable aussi longtemps que n'est pas achevée, du moins pour l'essentiel, l'électrification de l'industrie et de l'agriculture, aussi longtemps que n'ont pas été coupées de ce fait toutes les racines de la petite production et de la domination du marché.

Il est évident par ailleurs que le but final auquel doit viser la lutte gréviste sous le capitalisme, c'est la destruction de l'appareil d'État, le renversement du pouvoir de la classe qui l'exerce. Or dans l'État prolétarien de type transitoire comme le nôtre, le but final de toute action de la classe ouvrière ne peut être que le renforcement de l'État prolétarien et du pouvoir d'État exercé par la classe du prolétariat, au moyen de la lutte contre les déformations bureaucratiques de cet État, contre ses fautes et ses faiblesses, contre les appétits de classe capitalistes, qui échappent à son contrôle, etc.

Voilà pourquoi ni le Parti communiste, ni le pouvoir des soviets, ni les syndicats ne peuvent en aucune façon oublier et ne doivent pas cacher aux ouvriers et aux masses laborieuses que le recours à la lutte gréviste, dans un État où le pouvoir politique appartient au prolétariat, peut être expliqué et justifié uniquement par des déformations bureaucratiques de l'État prolétarien et par toutes sortes de survivances du passé capitaliste dans ses institutions, d'une part, ainsi que par le manque de développement politique et le retard culturel des masses laborieuses, de l'autre. Voilà pourquoi, en cas de frottements et de conflits entre différents groupes de la classe ouvrière et différents établissements et organismes de l'État ouvrier, la tâche des syndicats est de contribuer à régler, au plus vite et de façon indolore, les conflits avec le maximum d'avantages pour les groupes d'ouvriers qu'ils représentent, sous réserve que ces avantages peuvent être réalisés sans porter préjudice aux autres groupes ni nuire au développement de l'État ouvrier et de son économie prise dans son ensemble, car seul ce développement peut créer une base pour le bien-être matériel et moral de la classe ouvrière. La seule méthode juste, saine et rationnelle pour régler les frottements et les conflits entre les différentes parties de la classe ouvrière et les organismes de l'État ouvrier, c'est la médiation des syndicats, qui, représentés par leurs organismes respectifs, ou bien entrent en pourparlers avec les organismes économiques intéressés sur la base de revendications et propositions nettement formulées de part et d'autre, ou bien en appellent aux instances supérieures de l'État.

Au cas où des actes irréguliers des organismes économiques, l'état arriéré de certains groupes ouvriers, l'activité provocatrice des éléments contre-révolutionnaires ou enfin l'imprévoyance des organisations syndicales elles-mêmes entraînent des conflits ouverts sous forme de grèves dans les entreprises d'État ou autres, la tâche des syndicats est de contribuer à liquider au plus vite les conflits par des mesures inhérentes à l'activité syndicale : mesures visant à éliminer les irrégularités et désordres réels, à donner suite aux revendications légitimes et réalisables des masses, à

exercer une action politique sur les masses, etc. Un des critères les plus importants et les plus sûrs de la justesse et du succès de l'action syndicale, c'est la mesure dans laquelle celle-ci prévient utilement les conflits massifs dans les entreprises d'Etat par une politique prévoyante tendant réellement et dans tous les domaines à défendre les intérêts de la masse des ouvriers, et à éliminer à temps les motifs de conflits.

5. Le retour à l'adhésion volontaire au syndicat

La façon toute formelle dont les syndicats opèrent l'admission en bloc de tous les salariés a suscité, en une certaine mesure, des déformations bureaucratiques dans les syndicats et a détaché ces derniers de la grande masse de leurs adhérents. Aussi est-il nécessaire d'adopter résolument le système d'adhésion volontaire au syndicat, tant individuelle que collective. On ne saurait en aucune façon exiger des syndiqués qu'ils aient telles conceptions politiques précises ; à cet égard, comme en ce qui concerne l'attitude à observer envers la religion, les syndicats doivent être sans parti. Dans l'Etat prolétarien, il ne faut demander aux syndiqués que la compréhension de la discipline fraternelle et de la nécessité d'unir les forces ouvrières pour défendre les intérêts des travailleurs et soutenir le pouvoir des travailleurs, c'est-à-dire le pouvoir des soviets. L'Etat prolétarien doit encourager l'organisation des ouvriers dans les syndicats, tant au point de vue juridique que matériel. Mais point de droit sans obligations pour les syndicats.

6. Les syndicats et la gestion des entreprises

Une fois le pouvoir d'Etat conquis par le prolétariat, celui-ci a un intérêt essentiel, vital, à augmenter la quantité des produits, à relever dans de vastes proportions les forces productives de la société. Cette tâche, clairement formulée dans le programme du PCR, se pose actuellement chez nous, avec une acuité particulière, à la suite de la ruine, de la famine et de la désorganisation économique, causées par la guerre. C'est pourquoi un succès très prompt et aussi durable que possible dans le relèvement de la grosse industrie est la condition sans laquelle l'affranchissement du travail du joug du capital est impossible, impossible la victoire du socialisme.

Or un tel succès, à son tour, exige absolument, étant donné la situation actuelle de la Russie, que la plénitude du pouvoir soit concentrée dans les directions d'entreprises.

Ces directions, fondées en règle générale sur le principe d'une direction unique, doivent s'occuper elles-mêmes de fixer le taux des salaires, de répartir l'argent, les rations, les vêtements de travail et toutes autres fournitures, sur la base et en conformité des contrats collectifs passés avec les syndicats ; d'autre part, elles doivent garder au maximum la liberté de manœuvrer, vérifier strictement les succès réels quant à l'accrois-

sement des fabrications, produire sans pertes mais avec bénéfiques, choisir sérieusement les administrateurs les plus doués, les plus expérimentés, etc.

Toute ingérence directe des syndicats dans la gestion des entreprises doit être reconnue, dès lors, pour absolument néfaste et inadmissible.

Mais il serait absolument faux de regarder cette vérité incontestable comme négatrice de la participation des syndicats à l'organisation socialiste de l'industrie et à la gestion de l'industrie d'Etat. Cette participation est indispensable en des formes nettement déterminées, savoir dans les formes ci-après.

7. Le rôle et la participation des syndicats dans les organismes économiques et administratifs de l'Etat prolétarien

Le prolétariat forme la base sociale de l'Etat opérant la transition du capitalisme au socialisme. Le prolétariat ne peut accomplir cette tâche avec succès, dans un pays où la petite paysannerie a une prédominance considérable, qu'à la condition de réaliser d'une façon extrêmement habile, prudente et graduelle, l'alliance avec l'immense majorité de la paysannerie. Les syndicats doivent être le collaborateur le plus diligent, le plus nécessaire du pouvoir d'Etat, dirigé dans toute son activité politique et économique par l'avant-garde consciente de la classe ouvrière : le Parti communiste. Ecole du communisme en général, les syndicats doivent être en particulier une école de gestion de l'industrie socialiste (et puis, progressivement, de l'agriculture) pour toute la masse des ouvriers, et ensuite pour tous les travailleurs.

Partant de ces principes, il convient de fixer pour le proche avenir les principales formes suivantes de la participation des syndicats aux organismes économiques et administratifs de l'Etat prolétarien :

— 1. Les syndicats prennent part à la formation de tous les organismes économiques et administratifs se rattachant à l'économie : ils proposent leurs candidats, dont ils indiquent le stage, l'expérience, etc. Le droit de décider appartient exclusivement aux organismes économiques, et c'est eux qui portent l'entière responsabilité du travail des services respectifs. Les organismes économiques prennent en considération l'appréciation donnée sur tous les candidats par le syndicat intéressé.

— 2. Une des tâches les plus importantes des syndicats consiste à promouvoir et à former des administrateurs parmi les ouvriers, et en général parmi les masses laborieuses. Si nous comptons maintenant dans l'industrie des dizaines de ces administrateurs excellents et des centaines d'autres plus ou moins bons, il nous faudra prochainement disposer des premiers par centaines et des seconds par milliers. Le recensement systématique de tous les ouvriers et paysans capables de fournir ce travail, et la vérification minutieuse, étendue et pratique du succès avec lequel ils apprennent l'art d'administrer doivent être réalisés par les syndi-

cats avec beaucoup plus de soin et de persévérance qu'à présent.

— 3. Il est nécessaire d'élargir la participation des syndicats à tous les organismes de planification de l'Etat prolétarien, à l'établissement de plans économiques, de programmes de production et de répartition des fonds de ravitaillement matériel des ouvriers, au choix des entreprises qui seront ravitaillées par l'Etat, données à bail ou en concession, etc.

Sans assurer directement aucune fonction de contrôle sur la production dans les entreprises privées et données à bail, les syndicats prennent part à la réglementation de la production capitaliste privée exclusivement en participant aux organismes respectifs de l'Etat. En même temps qu'ils prennent part à l'ensemble du travail culturel et d'éducation et à la propagande en matière de production, les syndicats doivent entraîner de plus en plus largement et profondément la classe ouvrière et les masses laborieuses à l'œuvre tout entière de construction de l'économie nationale, en les initiant à l'ensemble de la vie économique, à l'ensemble de l'activité industrielle, depuis le stockage des matières premières jusqu'à l'écoulement des produits, en leur donnant une idée de plus en plus concrète du plan d'Etat unique de l'économie socialiste, ainsi que de l'intérêt pratique des ouvriers et des paysans dans l'exécution de ce plan.

— 4. L'établissement des tarifs, des normes de ravitaillement, etc., constitue l'une des parties inhérentes, indispensables de l'activité des syndicats dans l'œuvre de construction socialiste et de leur participation à la gestion industrielle. Notamment, les jurys de discipline doivent renforcer sans cesse la discipline du travail et les formes culturelles de lutte pour la discipline et l'accroissement de la productivité, sans s'immiscer le moins du monde dans les fonctions des tribunaux populaires en général et dans celles de l'administration.

Cette liste des principales fonctions des syndicats dans l'œuvre de construction de l'économie socialiste doit être, bien entendu, élaborée en détail par les organismes compétents des syndicats et du pouvoir des soviets. L'essentiel pour relever l'économie nationale et affermir le pouvoir des soviets — en tenant compte de l'expérience du travail prodigieux accompli par les syndicats pour organiser l'économie et sa gestion ; en tenant également compte des fautes commises et qui ont causé pas mal de tort : ingérence directe, mal préparée, incompétente et irresponsable dans les choses de l'administration —, c'est de passer consciemment et résolument à un travail d'éducation opiniâtre, concret et calculé pour de longues années, afin d'apprendre pratiquement aux ouvriers et tous les travailleurs à gérer l'économie nationale du pays tout entier.

8. La liaison avec les masses comme condition essentielle de toute activité syndicale

La liaison avec la masse, c'est-à-dire avec l'immense majorité des ouvriers (et puis avec tous les

travailleurs) est la condition la plus importante, la plus essentielle du succès de toute action syndicale. De la base au sommet de l'organisation des syndicats et de leur appareil, doit être constitué et vérifié pratiquement, par l'expérience de nombreuses années, tout un contingent de camarades responsables — dont des non-communistes, condition absolument nécessaire —, qui doivent vivre au plus épais de la vie ouvrière, en connaître le fonds et le tréfonds ; savoir déterminer infailliblement, dans n'importe quelle question et à n'importe quel moment, l'état d'esprit des masses, leurs véritables aspirations, leurs besoins, leurs pensées ; savoir définir sans une ombre de fausse idéalisation, le degré de leur conscience et la force d'influence de tels ou tels préjugés ou survivances du passé ; savoir gagner la confiance illimitée des masses par une attitude de camaraderie envers elles, en satisfaisant attentivement leurs besoins.

Un des plus grands et des plus menaçants dangers pour le Parti communiste numériquement faible, qui, en sa qualité d'avant-garde de la classe ouvrière, dirige un pays immense, accomplissant (pour le moment sans le soutien direct de pays plus avancés) la transition au socialisme, c'est de se couper des masses ; danger de voir l'avant-garde courir trop vite sans « redresser la ligne du front », sans maintenir une liaison solide avec toute l'armée du travail, c'est-à-dire avec l'énorme majorité des masses ouvrières et paysannes.

De même que la meilleure fabrique dotée d'un excellent moteur et de machines de premier ordre se trouvera immobilisée si le mécanisme de transmission du moteur aux machines est abîmé, de même la catastrophe de notre construction socialiste est inévitable si le mécanisme de transmission du Parti communiste aux masses — les syndicats — est mal ajusté ou fonctionne mal. Cette vérité, il ne suffit pas de l'expliquer, de la rappeler, de la confirmer, elle doit être fixée organiquement dans toute la structure des syndicats et dans leur activité de tous les jours.

9. Les contradictions dans la situation même des syndicats sous la dictature du prolétariat

De tout ce qui précède, il découle une série de contradictions entre les différentes tâches des syndicats. D'un côté, leur principale méthode d'action, c'est la persuasion, l'éducation ; d'un autre côté, ils ne peuvent, comme participants du pouvoir de l'Etat, renoncer à prendre part à la contrainte.

D'un côté, leur tâche principale est de défendre les intérêts des masses laborieuses dans le sens le plus immédiat et le plus précis du terme ; d'un autre côté, ils ne peuvent, en leur qualité de participants du pouvoir de l'Etat et de constructeurs de l'ensemble de l'économie nationale, renoncer à exercer une pression.

D'un côté, ils doivent travailler sur le mode militaire, car la dictature du prolétariat est la plus âpre,

la plus opiniâtre et la plus acharnée des guerres de classes ; d'un autre côté, c'est aux syndicats précisément que les méthodes de travail spécifiquement militaires sont les moins applicables.

D'un côté, ils doivent savoir s'adapter aux masses, à leur niveau actuel ; d'un autre côté, ils ne doivent en aucune façon flatter les préjugés et l'esprit arriéré des masses, mais porter sans cesse les masses à un niveau plus élevé, etc.

Ces contradictions ne sont pas un effet du hasard et ne peuvent être éliminées en quelques dizaines d'années. Car, aussi longtemps que subsistent les survivances du capitalisme et de la petite production, les contradictions sont inévitables dans l'ordre social tout entier, entre ces vestiges et les jeunes pousses du socialisme.

De là, deux conclusions pratiques.

La première : pour que les syndicats puissent travailler avec succès, il ne suffit pas qu'ils comprennent exactement leurs tâches, il ne suffit pas que leur structure soit rationnelle, il leur faut encore posséder un doigté spécial, savoir aborder les masses d'une façon particulière dans chaque cas particulier et concret, pour porter avec un minimum de frottements ces masses à un niveau plus élevé au point de vue culturel, économique et politique.

Deuxième conclusion : les contradictions indiquées entraîneront nécessairement des conflits, des désaccords, des frottements, etc. Il faut une instance supérieure, jouissant d'une autorité suffisante pour pouvoir les régler immédiatement. Cette instance, c'est le Parti communiste et l'union internationale des partis communistes de tous les pays — l'Internationale communiste.

10. Les syndicats et les spécialistes

Les principes essentiels relatifs à cette question sont énoncés dans le programme du PCR. Mais ils resteront lettre morte si l'on ne prête pas une attention soutenue aux faits qui montrent dans quelle mesure ils sont appliqués.

Depuis quelque temps, ces faits ont été : premièrement, des meurtres d'ingénieurs par les ouvriers des mines socialisées, non seulement dans l'Oural, mais aussi dans le bassin du Donetz ; deuxièmement, le suicide de V. V. Oldenborger, ingénieur en chef du service des eaux de Moscou, par suite des conditions de travail impossibles qui lui avaient été faites et qui étaient dues à l'incompétence et à la conduite intolérable aussi bien des membres de la cellule communiste que des organismes soviétiques, ce qui a obligé le Comité exécutif central des soviets de Russie à renvoyer toute cette affaire devant le tribunal.

La faute, ici, incombe dans une mesure infiniment plus grande au Parti communiste et au pouvoir des soviets dans son ensemble qu'aux syndicats. Mais en ce moment, il ne s'agit pas d'établir la part de responsabilité politique : il s'agit de tirer des conclusions politiques précises. Si tous nos organismes dirigeants, c'est-à-dire le Parti communiste, le pouvoir des soviets,

les syndicats n'arrivent pas à faire en sorte que nous ménagions, comme la prunelle de nos yeux, tout spécialiste qui, avec la compétence et l'amour qu'il a de son métier, travaille de bonne foi, fût-il idéologiquement tout à fait étranger au communisme, il ne saurait être question d'aucun succès sérieux pour l'œuvre de construction socialiste. Nous ne pourrions pas encore de sitôt obtenir, mais il nous faut obtenir à tout prix, que les spécialistes, cette catégorie sociale particulière et qui demeurera telle jusqu'à ce que soit atteint le degré supérieur du développement de la société communiste, vivent mieux sous le socialisme que sous le capitalisme, au point de vue matériel, juridique, et sous le rapport de la collaboration fraternelle avec les ouvriers et les paysans, et sous le rapport moral, c'est-à-dire qu'ils soient satisfaits de leur travail et conscients de son utilité sociale, affranchis qu'ils sont des intérêts cupides de la classe des capitalistes.

Nul ne voudra reconnaître pour tant soit peu bien organisée une administration qui ne ferait pas un travail méthodique et fournissant des résultats pratiques, afin de pourvoir à tous les besoins des spécialistes, d'encourager les meilleurs d'entre eux, de défendre et de protéger leurs intérêts, etc. Les syndicats doivent s'acquitter de toutes ces tâches diverses (ou participer systématiquement au travail respectif des diverses administrations), non pas du point de vue des intérêts d'une administration donnée, mais de celui des intérêts du travail et de l'économie nationale, considérés dans leur ensemble. En ce qui concerne les spécialistes, une tâche très difficile, très lourde, incombe aux syndicats : exercer une action quotidienne sur les plus grandes masses de travailleurs, afin de créer de justes rapports entre eux et les spécialistes. Seul un tel travail est susceptible de donner des résultats pratiques vraiment sérieux.

11. Les syndicats et les influences petites-bourgeoises sur la classe ouvrière

Les syndicats ne sont force réelle que lorsqu'ils groupent de très larges contingents d'ouvriers sans-parti. De là découle inévitablement, surtout dans un pays où la prédominance de la paysannerie est très grande, la persistance relative, justement parmi les syndicats, de toutes les tendances politiques qui sont une superstructure des vestiges du capitalisme et de la petite production. Ce sont les influences petites-bourgeoises, c'est-à-dire, d'une part, socialistes-révolutionnaires et mencheviques (variété russe des partis de la II^e Internationale et de l'Internationale 21/2), d'autre part, anarchistes.

Dans ces courants seuls il subsiste un nombre plus ou moins appréciable de gens qui défendent le capitalisme, non pour des motifs intéressés de classe, mais sur le terrain idéologique, tout en continuant de croire à l'importance hors-classe qui s'attache à la « démocratie », à l'« égalité », à la « liberté » en général à toutes choses prêchées par eux.

C'est par la cause économique spéciale indiquée plus haut, et non par le rôle de certains groupes, encore moins de certaines personnalités, qu'il convient d'expliquer la survivance chez nous (quelquefois la renaissance) de semblables idées petites-bourgeoises dans les syndicats. Le Parti communiste et les institutions soviétiques qui font œuvre de culture et d'éducation, et tous les communistes dans les syndicats, doivent par conséquent réserver une attention beaucoup plus grande à la lutte idéologique contre les

influences, tendances et déviations petites-bourgeoises dans les syndicats — d'autant plus que la nouvelle politique économique ne peut pas ne pas mener à un certain renforcement du capitalisme. La contrepartie, sous forme d'intensification de la lutte contre les influences petites-bourgeoises sur la classe ouvrière, est d'une impérieuse nécessité.

Le comité central du PC(b)R.

*Publié dans la Pravda,
n° 12, 17 janvier 1922.*



● Document 8

Drizdo Losovski

« Les syndicats
en Union soviétique
et la NEP »

Mars 1922

Dans ce texte, qui fait suite à la résolution unanime du CC du PC(b)R, Losovski s'efforce d'expliquer les conséquences de la NEP sur les tâches des syndicats en Russie, et plus largement d'ailleurs en Union soviétique. Il donne la dimension internationale du problème posé à la Russie soviétique en grande difficulté due au retard de la révolution dans d'autres pays capitalistes avancés, en particulier en Europe.

C'est dans ces conditions que la NEP constitue un recul nécessaire pour éviter l'effondrement économique de la Russie.

Inévitablement, les forces de reconquête de la propriété privée des moyens de production et d'échange ne pouvaient que s'emparer des mesures de sauvegarde prises par le gouvernement pour tenter de s'attaquer à la propriété collective et au pouvoir soviétique lui-même.

Dans une situation où l'État ouvrier souffre d'importantes déviations bureaucratiques, les dirigeants bolcheviques dans les syndicats s'efforcent d'expliquer aux militants et aux travailleurs les tâches des syndicats défendant pied à pied les intérêts ouvriers contre les forces réactionnaires et contre les déviations bureaucratiques qui mécontentent de plus en plus nombre d'ouvriers et de paysans.

Ce texte peu connu a été publié en 1976 dans la revue éditée par François Maspero « *textes à l'appui* ».

Elle comprend une présentation de Pierre Franck, un article de Losovski de 1921 sur « le

programme d'action de l'Internationale syndicale rouge » et son texte sur « *les syndicats en Union soviétique et la NEP* », suivi d'un texte de Trotsky du 8 janvier 1930 sur « *la troisième période d'erreurs de l'Internationale communiste* ».

Quand Losovski rédige cette contribution à la mise en œuvre de la résolution du CC du PC(b)R, il est secrétaire général de l'Internationale syndicale rouge (ISR).

Né en 1878, Salomon Abramovitch Drizdo, dit Alexandre Losovski, est un vieux bolchevik ayant participé à la révolution de 1905 à Petrograd. Arrêté, il s'enfuit de Sibérie en 1908. Il rompt avec le Parti bolchevique en 1912, puis se lie avec les syndicalistes révolutionnaires en France, où il est secrétaire du syndicat des chapeliers et casquettiers de Paris, affilié à la CGT.

De retour en Russie en juin 1917, il est élu secrétaire du Conseil central panrusse des syndicats et réintègre le Parti bolchevique. Partisan d'un gouvernement de coalition signifiant un renoncement à la révolution, il est exclu (résolution rédigée par Lénine publiée le 12 janvier 1918 - *Œuvres complètes*, t. 42, pp. 32 à 34). Cela ne l'empêche de devenir président du conseil régional des syndicats de Moscou, puis secrétaire général de l'Internationale syndicale rouge (ISR).

Élu au présidium jusqu'en 1935, il occupera le poste d'adjoint au ministère des Affaires étrangères jusqu'en 1946. Ayant échappé à toutes les purges staliniennes, il tombe à son tour et meurt dans un camp de concentration en 1952.

L'Etat soviétique et les syndicats

La Nouvelle Politique Économique et les tâches des syndicats qui se sont dessinées posent une fois de plus la question particulièrement importante des relations des syndicats ouvriers et de l'État soviétique.

On sait que l'État constitue l'organisation de l'oppression d'une classe par une autre, et, aussi longtemps que les classes existeront, l'État existera. Le type de l'État varie suivant la classe qui triomphe dans la lutte à un moment historique donné.

Au cours de l'histoire, nous avons eu des États à la tête desquels étaient placées l'aristocratie foncière, la bourgeoisie industrielle et financière, la petite bourgeoisie et, enfin, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, nous avons un État édifié par la classe ouvrière.

Quels sont, d'une manière générale, les rapports qui doivent exister entre les syndicats et l'État ? Les syndicats organisent la résistance et l'offensive de la classe ouvrière, ils sont les organismes prolétariens par excellence, ayant pour tâche d'organiser la classe ouvrière pour la lutte contre les classes hostiles au prolétariat. Les relations devant exister entre les syndicats ouvriers et l'État du type bourgeois ou foncier en découlent avec une parfaite clarté. Les syndicats ouvriers doivent s'opposer à tous ces États, car ces États sont un instrument aux mains des classes dominantes pour l'écrasement des travailleurs.

Mais, en réalité, l'histoire n'a pas connu une telle opposition.

Si nous envisageons le développement des syndicats et, plus particulièrement, l'histoire du mouvement syndical au cours des dernières années, nous verrons que des liens se sont établis entre l'État bourgeois et les syndicats ouvriers. Cela s'est manifesté avec un éclat particulier au cours de la guerre, les syndicats ouvriers s'étant transformés à ce moment en organes de l'État impérialiste. Les groupes dirigeants des syndicats ouvriers se sont incrustés dans le mécanisme de l'État bourgeois, ils sont devenus un instrument de la domination bourgeoise.

(...) Au point de vue des intérêts de la classe ouvrière considérée dans son ensemble, cette liaison était criminelle, elle était contre nature, car elle liait ensemble les classes ennemies, elle constituait une adaptation de la classe ouvrière et de ses organisations à la société bourgeoise.

Même si la liaison entre les syndicats ouvriers et l'État bourgeois ne peut pas être durable, étant donné qu'elle est contradictoire dans son essence même, si le développement des contradictions de classes enfonce toujours plus profondément le coin qui rompt cette alliance, la liaison étroite et de plus en plus intime entre les syndicats patronaux et l'État bourgeois est un fait tout à fait naturel, découlant du développement de la lutte de classes.

Les syndicats patronaux sont des organisations de

combat de la classe bourgeoise, qui ont pour but de grouper la bourgeoisie industrielle et financière pour une exploitation méthodique de la classe ouvrière et pour l'organisation de la résistance aux revendications des ouvriers. De tels groupements ne peuvent pas ne pas être organiquement liés avec l'État, car l'État bourgeois n'est qu'une autre forme d'expression du pouvoir de la bourgeoisie, d'un pouvoir qui a atteint le plus haut degré de perfection et qui s'est étendu partout. La liaison entre les syndicats patronaux et leur État découle de la logique de la lutte de classes (...).

Sur l'exemple des relations réciproques des syndicats patronaux et de l'État bourgeois, on peut, mieux que sur nul autre, étudier les rapports réciproques des syndicats et de l'État pendant la période transitoire de l'État soviétique.

L'État soviétique a été créé par la classe ouvrière, il se pose les tâches que poursuit la classe ouvrière. Les syndicats pareillement. Or quels doivent être les rapports entre ces deux organisations d'une seule et même classe ?

Les réformistes, liés à l'État bourgeois, chose tout à fait naturelle, voudraient nous faire croire que la tâche des syndicats consiste à proclamer leur entière indépendance vis-à-vis de l'État soviétique, mais c'est là un témoignage de la misère de leur pensée. (...)

Les syndicats ouvriers sont une partie de l'État prolétarien au même titre que les syndicats patronaux constituent une partie indissoluble et organique de l'État bourgeois. Mais si une telle liaison existe entre l'État et les syndicats, comment peut-on parler de grève dans les entreprises de l'État ? Comment les syndicats peuvent-ils envisager la question de telles formes d'action sur leur État ?

L'explication de cette énigme est fort simple. L'État ouvrier lui-même n'est pas quelque chose de constitué une fois pour toutes, fini pour tous les temps et pour tous les peuples. Il possède ses traits originaux, qui dépendent de la structure sociale de chaque pays et des conjonctures intérieures et internationales.

La classe ouvrière peut être amenée à recourir à la grève

En Russie, par suite de certaines conditions, l'État soviétique souffre de tels défauts et de telles déformations bureaucratiques que la classe ouvrière peut être menée à recourir à la grève. Mais ces grèves ne sont pas dirigées contre l'État comme tel, mais contre tels ou tels organes de l'État qui ont dévié de leurs tâches essentielles. Il y a donc là une certaine contradiction. Mais, pour autant que nous édifions nos méthodes et formes de lutte sur la base de la situation réelle, il faut bien tenir compte de la nature contradictoire de nos organes d'État. En tant que mesure d'action, en tant que moyen d'améliorer la situation de la classe ouvrière et le mécanisme administratif de notre État, nous mettons en avant la grève, qui doit avertir et rappeler à l'ordre les repré-

sentants bureaucratiques de tels ou tels organes d'État qui auront outrepassé leurs droits.

Il ne faut pas oublier non plus que la grève constitue, dans ce cas, un moyen ultime d'action, car les syndicats disposent encore de toute une série d'autres formes de pression sur les organes d'État. C'est un moyen extrême et, il faut l'avouer, un moyen qui agit fortement et dont nous ne ferons certainement usage que dans des cas exceptionnels.

Ainsi donc, d'une part, les syndicats sont organiquement liés à l'État soviétique, car ils tendent à un seul et même but, ils combattent sur un même front social, et, d'autre part, les syndicats peuvent, dans certaines conditions, obliger par la violence tel ou tel organe d'État à modifier sa politique à l'égard des ouvriers qui travaillent dans les entreprises correspondantes.

De cette façon, les syndicats ouvriers sont prêts à recourir, au cours de leur lutte pour la dictature du prolétariat et pour l'État soviétique, à tous les moyens qu'ils possèdent dans leur arsenal pour épurer l'État soviétique et la dictature prolétarienne, pour arracher toutes les excroissances bureaucratiques, sans reculer, s'il le faut, devant les actes de violence. Tout comme les syndicats patronaux, qui sont organiquement liés à leur État et qui peuvent, dans certains cas, lutter contre tel ou tel organe de l'État bourgeois pour atteindre leur but, les syndicats ouvriers peuvent, dans la situation où ils se trouvent, sans rompre ni affaiblir leur liaison étroite et organique avec l'État ouvrier des soviets, lutter contre les dénaturations bureaucratiques et contre l'oubli des intérêts de la classe ouvrière manifesté par certains organes d'État.

Les nouvelles tâches des syndicats ouvriers

Étant donné le développement des rapports capitalistes et la concurrence entre les entreprises d'État et les entreprises du capital privé sur le large marché paysan, les syndicats ouvriers se trouvent en présence de toute une série de nouvelles tâches qui ne se posaient pas à eux dans la période précédente. Les relations attachées au capitalisme privé posent devant eux la question de la protection de tous les intérêts de la classe ouvrière, de la défense de la journée de huit heures, de la législation sociale, etc. Autrefois, tous les frais nécessités, par exemple, par l'assurance contre le chômage ou contre les maladies pouvaient être mis exclusivement à la charge de l'État. Maintenant, l'industrie privée commence à renaître et, puisqu'il y a des employeurs, il s'agit de leur imposer toutes les dépenses liées à la maladie de l'ouvrier, à son chômage forcé ou aux accidents.

Puisque les rapports capitalistes existent, puisque le commerce se développe et que des entreprises concessionnaires, petites, moyennes et grosses, apparaissent, les formes de lutte syndicale se modifient également. Tout l'arsenal des anciennes méthodes

de lutte renaît avec le développement des rapports capitalistes autrefois brisés. Les syndicats se trouvent en face de la nécessité d'organiser les forces et de diriger les grèves. Les limites de l'exploitation des ouvriers étant déterminées par le rapport des forces des ouvriers organisés et du patronat, ce rapport des forces sera d'autant plus favorable aux ouvriers que l'action syndicale sera plus organisée et systématique. Les grèves, qui constituent le dernier mot dans les collisions de classes du travail avec le capital, se trouvent à l'ordre du jour.

Il est évident qu'avant de faire grève, les syndicats font usage de toutes les autres méthodes pour liquider le conflit. Dans ce but, sont constitués des organes de conciliation, des jurys d'arbitrage, des jurys d'entente amiable, etc. Mais, si tous ces moyens pacifiques sont épuisés, la suspension du travail est déclenchée. On comprendra qu'une grève, en Russie, se déroulera dans des conditions tout autres qu'en Europe occidentale. Il n'est pas un pays en Europe occidentale dont la législation ne proclame le principe de la liberté du travail, c'est-à-dire la liberté pour les briseurs de grève ; il n'est pas de pays, non plus, où tout l'appareil d'État — police, gendarmerie — ne soit mis au service du patronat pour le protéger contre les grèves et où les briseurs de grève ne travaillent sous la protection des baïonnettes policières. Le prolétariat russe est garanti contre cette sorte de politique d'État, il sait que le pouvoir des soviets ne veillera jamais à assurer une telle « liberté du travail », qu'il n'aidera jamais les briseurs de grève à saboter les grèves dirigées contre les entrepreneurs privés ou collectifs. Par conséquent, les conjonctures dans lesquelles éclatent les conflits sont autres en Russie que dans les pays de l'Europe occidentale. Le prolétariat russe possède un arsenal plus abondant pour l'action sur le patronat.

C'est ainsi qu'au cours de cette dernière année, des conflits ont déjà éclaté dans plusieurs villes entre ouvriers et patrons. Lorsque, à Vitebsk, les patrons boulangers voulurent déclarer un lock-out, ils rencontrèrent la résistance non seulement des syndicats, mais aussi celle du soviet local des députés ouvriers, et le lock-out avorta. Lorsque des entrepreneurs avides de gain commencèrent une exploitation cynique des femmes et des adolescents, cinquante entrepreneurs furent jugés à Moscou par le tribunal révolutionnaire, par le tribunal de la classe ouvrière. En présence de plusieurs milliers d'ouvriers, les affaires plus ou moins propres de ces entrepreneurs furent examinées, et le tribunal condamna à une forte amende tous les inculpés pour infraction aux lois sur la protection du travail. Ces conjonctures au milieu desquelles se développe la lutte des syndicats russes diffèrent radicalement des conditions de la lutte des ouvriers d'Europe occidentale, où fonctionnent les tribunaux de classe de la bourgeoisie.

Cependant, bien que le prolétariat russe dispose de toute une série de moyens d'action sur le patronat, aussitôt que les conséquences de la Nouvelle

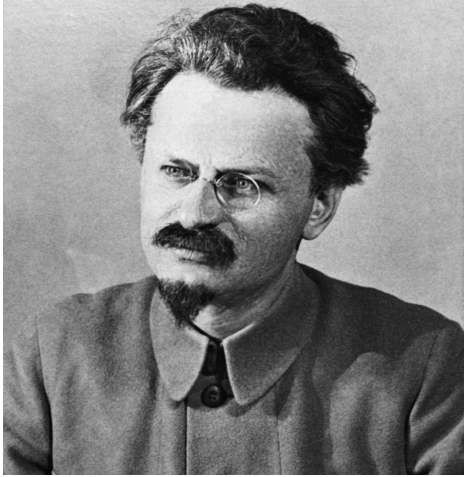
Politique Économique se furent manifestées, les communistes russes proclamèrent le mot d'ordre de la liberté de grève pour introduire dans l'arsenal de lutte de la classe ouvrière la méthode de la suspension du travail. Au lendemain de la révolution d'Octobre, il n'y a pas eu de décret spécial interdisant les grèves, et maintenant non plus il n'a pas été promulgué de décret les autorisant. Autrefois, les syndicats réunis en congrès s'étaient refusés, de leur propre gré, à appliquer cette méthode de lutte, et maintenant les syndicats, de concert avec le Parti communiste, ont déclaré qu'ils estimaient possible, dans certains cas, de recourir à la grève pour agir contre les entrepreneurs privés.

Mais les ouvriers russes ne se sont pas arrêtés aux entrepreneurs privés, ils se sont placés en face de la question concernant les entreprises d'État. Pour autant que les entreprises d'État se basent désormais sur une organisation commerciale, il y a concurrence entre elles et les entreprises privées, concurrence pouvant aboutir à une exploitation renforcée de la main-d'œuvre, et par conséquent la question se pose d'une façon impérieuse devant les syndicats de la défense des intérêts des ouvriers dans les entreprises

d'État. Actuellement, la grève peut être plutôt une mesure d'avertissement qu'une mesure d'action, elle sert à prévenir les hommes se trouvant à la tête des entreprises d'État, qui fort souvent sont des ouvriers, de ne pas considérer leur tâche d'une façon trop patronale. Les intérêts de l'entreprise finissent, aux yeux de certains, par contrebalancer ceux des ouvriers, et c'est ici que la pression syndicale pourra exercer une action salutaire, non seulement sur les dirigeants de l'entreprise, mais aussi sur toute la branche de l'industrie correspondante, car le fondement de l'industrie, son moteur, c'est la classe ouvrière.

C'est ainsi que sur le front de la nouvelle politique économique s'est posée la question de nouvelles formes de lutte, en particulier la question des grèves, qui paraissait définitivement solutionnée dans la première période de la révolution d'Octobre (...).

Drizdo Losovski,
in *l'Internationale syndicale rouge*
(chapitre « *Les syndicats en Union soviétique* »),
Ed. François Maspero, 1976, pp. 154 à 159



● Document 9

Léon Trotsky

La grève
dans l'État ouvrier

13 avril 1922 (extraits)

Trotsky, dans l'article du 13 avril 1922, met un point final au conflit qui l'a opposé à Lénine.

Il traduit, en effet, dans ce texte la mise en œuvre politique et pratique de la résolution du comité central sur le rôle et la place des syndicats dans le cadre de la NEP.

Il traite une question particulièrement délicate pour le gouvernement soviétique : la question des grèves ouvrières, pour obtenir des réponses précises aux demandes des travailleurs face aux déviations bureaucratiques qui interdisent aux directions des entreprises et des administrations d'écouter et d'entendre les travailleurs.

La logique de la bureaucratie prenant conscience de ses propres intérêts est en effet la morgue, la brutalité du commandement, la dénonciation des délégués syndicaux susceptibles de lui tenir tête et la répression.

La question syndicale, qui suscitait il y a un an de si chaudes discussions dans le parti et y provoquait la formation de tendances, est aujourd'hui résolue à l'unanimité.

C'est qu'il y a un an, le passage à la nouvelle — ou plutôt à la *vieille* — politique économique se préparait seulement. A la veille du X^e Congrès du Parti communiste russe, la période de transition commençait. Le X^e Congrès siégea au moment le plus grave du revirement, pendant les événements de Cronstadt. Le parti commençait seulement à prendre conscience de la nécessité de grands changements, mais ne se les représentait pas encore exactement.

Le X^e Congrès remplaça les réquisitions par l'impôt en nature. De cette décision capitale, tout le reste devait découler. Nous ne nous rendions pas encore compte alors de ses conséquences quant au rôle des syndicats. Mais si nous passons à l'impôt en nature, si nous admettons un certain retour au capitalisme, si nous concédons des entreprises, si nous encourageons l'initiative privée, il va de soi qu'il ne peut plus être question de l'étatisation rapide des syndicats et de la transmission de toute la direction de l'industrie aux syndicats. On le voit maintenant mieux qu'à l'époque du X^e Congrès.

La récente résolution du comité central du Parti modifie sur trois points essentiels le rôle des syndicats :

Leur participation à la vie économique est transformée.

De l'enregistrement obligatoire de tous les travailleurs par le syndicat, nous revenons au principe de l'adhésion volontaire.

Le syndicat redevient un organe de défense des travailleurs considérés comme vendant leur main-d'œuvre.

C'est cette dernière modification, qui pose la question du droit de grève dans l'État prolétarien, sur laquelle j'ai l'intention de m'arrêter.

Les syndicats sont loin de renoncer à toute participation à l'organisation de l'économie. Il faut le souligner, car nos récentes résolutions sont déjà déformées par certains camarades dans ce sens. Le camarade V. Yarotsky a écrit que « *la tâche essentielle des syndicats, tâche d'organisation économique, est à peu près entièrement éliminée* ».

C'est tout à fait inexact. « *Ecole du communisme d'une façon générale, les syndicats doivent plus particulièrement être, pour les ouvriers d'abord et ensuite pour tous les travailleurs, des écoles d'administration socialiste de la production.* » Ainsi s'exprime la résolution du comité central.

Nos syndicats doivent renoncer aux formes d'interventions dans l'organisation économique que l'expérience a condamnées. Comme le dit la résolution du comité central, ils doivent renoncer à « *l'intervention immédiate, improvisée, incompétente, irres-*

ponnable, dans la direction de l'industrie », mais ils doivent en même temps continuer assidûment leur participation au travail économique. La résolution du comité central précise de quelle façon.

Mais revenons à la grève.

La renaissance du capital privé et l'apparition du capital concessionnaire entraînent la formation d'un prolétariat travaillant non avec l'Etat ouvrier, mais pour des capitalistes. Il n'est déjà plus insignifiant. La commission économique provinciale de Moscou nous a donné sur le nombre d'ouvriers employés dans la capitale, par l'industrie privée, les chiffres suivants :

Travailleurs du bois, 2 000 ; bâtiment, 10 000 ; industrie chimique, 1 500 ; cuirs et peaux, 1 300 ; métallurgie, 2 000 ; industrie textile, 1 000 ; services d'alimentation, 3 000 ; alimentation, 7 000 ; vêtement, 1 000 ; livre, 1 500.

Nous n'avons pas pu vérifier l'exactitude de ces chiffres, mais, tenant compte du fait que les magasins loués à Moscou sont au nombre de 20 000 environ et qu'on y emploie 9 096 salariés, nous arrivons à un total de 50 000 personnes employées par l'industrie privée, si même nos premières données sont quelques peu exagérées. Cela, tandis que le conseil économique de Moscou n'a encore concédé à l'industrie privée que 205 entreprises sur une liste totale de 542 entreprises destinées à l'être.

A Petrograd, la commission économique provinciale nous donne les chiffres suivants des salariés employés par l'industrie privée : fabriques et usines : 1 880 ; ateliers : 3 877 ; petites entreprises : 528 - Total : 6 285 ;

Mais cette statistique est très incomplète, puisqu'elle ne comprend ni les travailleurs du bâtiment, ni les employés de commerce, ni quelques autres catégories de salariés. Il n'y en a pas moins de 10 000 à Petrograd, dans l'industrie privée. Et si l'on considère l'affaiblissement numérique du prolétariat de cette ville, ce chiffre apparaît comme assez important. Il est d'ailleurs appelé à s'accroître, d'autant plus que le capital concessionnaire n'a pas encore fait son apparition parmi nous.

De toute évidence, les syndicats doivent prendre à cœur la défense des salariés travaillant pour l'industrie privée. Les intéressés ne souhaitant pas toujours en ce moment l'intervention du syndicat dans leurs affaires. Dans les conditions extrêmement dures de la période transitoire actuelle, le travail chez le capitaliste peut paraître parfois le meilleur. Mais ils se rendront compte avant peu que la protection de l'Etat ouvrier et du syndicat contre l'exploiteur leur est indispensable.

Pour défendre ces catégories de salariés, nos syndicats doivent reconstituer des caisses de grève et se préparer à des luttes nouvelles. Cela ne veut pas dire que nous aurons toujours recours, dans les concessions et les entreprises privées, à la grève. Au contraire, les syndicats agissant en régime des soviets avec le concours illimité de l'Etat trouveront souvent bien

d'autres moyens d'amener le concessionnaire et l'entrepreneur à satisfaire les revendications ouvrières.

Voilà qui est évident. Beaucoup plus difficile à résoudre est le problème de la grève dans les entreprises de l'Etat, dans les entreprises soviétiques. Nul n'ignore que, pendant nos quatre années de lutte, nous avons vu de ces grèves. Et tant que nous serons aussi pauvres, tant que nous souffrirons de la profonde misère causée par le blocus, par l'intervention étrangère, par le sabotage de certains techniciens, nous devons nous attendre à des conflits dans l'industrie de l'Etat, au cours desquels la grève ne sera pas toujours évitable.

Lorsque se produisirent les premières grèves de ce genre contre l'Etat ouvrier, les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires y virent le symptôme de la chute prochaine du régime des soviets. Ils ne comprenaient pas que les grèves auxquelles nous avions affaire avaient objectivement et subjectivement un caractère radicalement différent de celui des grèves sous l'ancien régime et sous le gouvernement de Kerenski. Nous ne voulons pas dire qu'elles aient toutes été innocentes et idylliques. Loin de là. Il leur est plus d'une fois arrivé d'avoir une teinte contre-révolutionnaire. Elles ont fait un mal inappréciable à notre vie économique et à l'Etat ouvrier. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elles ne furent pas des *faits de lutte de classe*, mais plutôt des *querelles intestines* dans une classe.

Quand la situation économique devenait à peu près intenable, quand le manque d'argent et la crise du combustible atteignaient plus particulièrement une catégorie d'ouvriers, celle-ci exprimait parfois sa protestation par la grève. La grève était extrêmement nuisible. Elle n'arrangeait rien, elle n'améliorait certes pas la situation économique et financière, elle ne remédiait en rien à la crise du combustible. Elle montrait seulement le manque de conscience, d'organisation et de fermeté intérieure de quelques éléments ouvriers. Elle procurait le plus grand plaisir aux contre-révolutionnaires de toute espèce, prolongeait la guerre civile, accroissait le désarroi économique. Mais elle ne ressemblait en rien aux mouvements de classe qui ont jeté bas l'ancien régime. C'était, comme on l'a dit dans la résolution de notre comité central, « *des conflits entre des groupes isolés de la classe ouvrière et certaines institutions de l'Etat ouvrier* ».

Tels quels, ces conflits ont fait le plus grand mal à l'Etat ouvrier et, partant, à la classe ouvrière. Mais il était impossible de les prévenir.

Deux causes profondes les provoquaient :

Notre pauvreté, les ruines accumulées chez nous par l'impérialisme.

Les fautes graves de certaines institutions de l'Etat ouvrier atteintes de « *déformation bureaucratique* ».

Laquelle de ces deux causes fut la plus importante dans chaque cas défini, nous ne le saurions exactement connaître. En tout cas, la tâche de nos syndicats, c'est de prévenir, par des interventions intelligentes, les grèves provoquées par la « *défor-*

mation bureaucratique », et, par des arrangements amiables, ainsi que par une aide cordiale apportée à nos organes économiques, celles que pourrait encore entraîner la pauvreté du pays.

Tâche difficile. Pour l'accomplir, il faut des militants vivant au sein des masses, avec les masses, de la vie des masses, sachant les comprendre, sachant apprécier, sans idéalisation superflue, leur degré de conscience et la puissance sur elle des anciens préjugés, sachant conquérir leur confiance et leur affection.

A l'époque du communisme de guerre, les dirigeants de nos syndicats n'avaient qu'une réponse à faire aux grévistes : « *Vous n'avez pas le droit de cesser le travail ni d'exiger du syndicat qu'il défende vos intérêts de vendeurs de main-d'œuvre. L'Etat des soviets est un Etat ouvrier. Dans un Etat ouvrier, point n'est besoin d'organes spéciaux pour défendre l'intérêt de l'ouvrier.* » Au fond, cette réponse était juste et le reste. Mais elle devient bientôt une déplorable formule officielle si les syndicats ne sont pas étroitement mêlés à la vie ouvrière et s'ils ne savent pas combattre efficacement la « *déformation bureaucratique* » de certains organes de l'Etat, s'ils ne savent pas prouver à l'ouvrier le plus arriéré que tout ce qui était possible dans son intérêt a été fait. Il y a en cette matière une limite difficile à saisir, mais qu'il faut savoir ne pas franchir. Si les syndicats ne vivent pas de la vie même des masses laborieuses, s'ils ne font pas leur possible pour améliorer sans cesse leur condition, la solution théorique de la question du droit de grève dans l'Etat ouvrier n'est plus qu'une néfaste formule produisant sur le travailleur un effet diamétralement opposé à l'effet voulu.

Nous savons tous combien nos ressources matérielles sont restreintes et combien il nous est difficile d'augmenter en ce moment les salaires réels des travailleurs employés par l'industrie d'Etat. Mais a-t-on fait tout ce qui était possible ? En ce qui concerne par exemple les conditions hygiéniques du travail dans notre industrie ? A-t-on fait tout ce que notre pauvreté actuelle nous permettrait de faire, ne fût-ce que pour les ouvriers des entreprises les plus importantes de l'Etat ? Non. Et mille fois non.

« *Un des meilleurs moyens et des plus infaillibles d'apprécier la justesse et l'efficacité du travail des syndicats nous est fourni par les résultats de sa politique en vue d'éviter dans les entreprises de l'Etat les conflits collectifs, en se préoccupant en toute matière de l'intérêt des ouvriers et en éliminant à temps utile les causes de conflits.* »

Ainsi s'exprime avec beaucoup de justesse la résolution du comité central. Si l'on peut dire que dans l'Etat bourgeois, le meilleur syndicat, le plus combatif, c'est précisément celui qui a soutenu le plus de luttes, il faut dire que, dans les usines de l'Etat ouvrier, la vérité est exactement contraire. Mais pour liquider les grèves, la politique de prévoyance, « *le souci de sauvegarder en toute matière l'intérêt des ouvriers* » doivent être substitués à tous les autres moyens par-

fois employés aux jours difficiles de la guerre civile.

L'Etat ouvrier traversant une période de transition telle que la nôtre ne peut interdire, par une loi, la grève dans ses établissements industriels, bien qu'il soit évident aux yeux de tous les travailleurs conscients que cette grève soit nuisible, absurde et parfois contre-révolutionnaire. Mais l'Etat ouvrier ne peut pas non plus proclamer dans ses usines le droit de grève comme le voudraient, pour le plus grand avantage de la bourgeoisie, les socialistes-révolutionnaires et les mencheviks. Et ce n'est pas là une contradiction tactique. C'est une contradiction dans la vie même, dans la dure réalité d'une période de transition.

Plus l'Etat des soviets se fortifiera, mieux nous relèverons notre vie économique, plus rapidement nous cicatriserons les blessures que nous ont faites la guerre et la contre-révolution, mieux nous éliminerons de notre vie sociale le menchevisme et le « *socialisme révolutionnaire* » de ceux qui, pendant des années, ont soutenu la réaction, mieux les syndicats réussiront à résoudre pacifiquement les conflits — et plus la classe ouvrière deviendra consciente et moindre sera la déformation bureaucratique de nos organes de l'Etat, et plus vite disparaîtra cette contradiction.

Les nouvelles tâches assignées aux syndicats attribuent bien des droits à leurs militants. Mais aussi nous attendons beaucoup de leur travail. La campagne dont le plan est esquissé dans la résolution du comité central de notre parti prendra des mois. Cette résolution, en effet, ne concerne pas seulement le mouvement syndical. Elle embrasse la situation de la classe ouvrière tout entière dans la période actuelle, en Russie des soviets.

Nos syndicats doivent se transformer. Ils doivent renaître. Que le parti soit prêt de son côté ! Une œuvre immense est à accomplir. Et les syndicats doivent à tout prix se mettre à la hauteur des grandes nécessités nouvelles.

Article initialement publié
dans le *Bulletin communiste*, n° 15,
13 avril 1922 (pp. 281 à 300)
(Document CERMTRI)

*Tous les documents de ce dossier
tirés du Bulletin communiste
et de La Révolution prolétarienne
sont consultables au CERMTRI.*